
ORDRE DU JOUR

Rapport d'activité

- Le mot du Président
- Le rapport du secrétaire
- Le vécú de tous les membres présents
- Participation à un module de la SFMG l'année prochaine ou grand sujet selon le protocole Caneum ou rien ?

Rapport financier

Bilan, niveau de la cotisation pour l'année prochaine

Sujets divers

- Nouveau membre proposé à l'intronisation
- Faut-il limiter le nombre de membres ?
- Sujets proposés par les participants

Planning des séances 2017-2018

Election du bureau

RAPPORT D'ACTIVITE

A - LE MOT DU PRESIDENT : PROFESSEUR PIRIOU

Une très bonne année avec une bonne assiduité. DPC avec des satisfactions variables. Faut-il refaire un DPC l'année prochaine ? on verra. Pour le bon fonctionnement du groupe, comme nous sommes nombreux, il faut bien gérer le groupe. Une candidature pour l'année prochaine. Nous serons donc 12 qui est un nombre limite. Le président rappelle les règles de fonctionnement du groupe de pair. Le rapport temps passé / bénéfice de la DPC est à revoir.

Un Groupe de pairs

des médecins de la même spécialité (dans notre cas des généralistes)

- se réunissant régulièrement
- sans hiérarchie entre eux, dans un climat de confiance favorisant la liberté de parole
- qui font une analyse argumentée de la pratique quotidienne
- centrée sur la présentation de cas cliniques, tirés au sort
- s'appuyant sur l'expertise collective L'objectif est d'améliorer notre pratique.

METTRE LES PHARASES DE CLAUDE

B – LE MOT DU SECRETAIRE

Rien de particulier. Toujours une présentation trop longue des cas cliniques

C – LE MOT DU TRESORIER

Compte équilibré entre les cotisations et les dépenses. Il faudra peut-être revoir le montant des cotisations ?

2 - LE TOUR DE TABLE

Dr Wery : Il manque souvent la synthèse du groupe.

Dr Vernier : Le travail du DPC de la SFMG casse le rythme du groupe de pair. Je ne trouve pas que la présentation n'est pas n'est pas trop longue. Mieux préciser la question à rechercher.

Dr Maury : J'ai l'impression d'avoir toujours appris même si ce n'est pas écrit sur le compte rendu.

Dr Legrix de la Salle : Une bonne année avec des cas cliniques un peu long, mieux respecter le temps de parole. Peut-être des inhibitions à soulager ? Reste les recherches faites toujours tardivement.

Dr Laborne : Il y a 2 travaux sur le cas clinique : exposer aux autres mais surtout faire une auto évaluation. Je trouve que l'on cherche de plus en plus mais sinon on ne fait pas assez la biblio et le circuit de soins.

Dr Frechilla : Une bonne année. J'aime le fait de varier les DPC et les soirées de pair. Le sujet sur les arrêts et radiations ionisantes peu d'intérêt.

Dr Bonfils : Cas clinique trop long. Revoir la grille de déroulement de la soirée. La DPC oui mais pour des sujets intéressants. Surtout arriver à un consensus en fin de soirée.

Dr Sorriaux : Le DPC nous prend trop de séances dans le fonctionnement du groupe de pair. Donc plutôt faire les DPC sur le site de la SFMG. Pour être plus concis il faut préparer les cas plus à l'avance. Je suis d'accord pour le rappel en vue de la prochaine séance. Peut-être changer l'ordre de déroulement de la séance ?

Dr Sebbag : Le DPC oui et non : je me suis posé des questions mais faut-il le faire dans le cadre du groupe de pair ? Le module de la SFMG existe en ligne. Essayer d'être plus concis sur la présentation des cas en gardant la présentation de tous les cas.

Dr Yucef : Merci de m'avoir accepté dans le groupe. Le partage force à préparer le travail.

Dr Tran : Je pense que les cas cliniques méritent d'être plus creusés pour plus d'échange dans le groupe.

3 – NOUVELLE PARTICIPATION A UN MODULE L'ANNEE PROCHAINE

Pour faire une formation SFMG : 8 pour et 4 contre

Douleur personne âgée : 5

Contraception IST : 9

Donc le sujet choisi est : Les jeunes femmes : première contraception, IST, grossesse

4 - RAPPORT FINANCIER

Nous avons dépensé toutes les sommes encaissées pour 10 séances. Donc compte tenu que nous sommes 12 la cotisation est fixée à 130 euros.

Bilan financier accepté et voté à l'unanimité

Cotisation 2017-2018 : 130 euros

5 - SUJETS DIVERS

Limitation du nombre de participants à l'Amicale à 12 :

Vote à l'unanimité soit 12

Nouveau membre :

Le Docteur Anne DAMBOR, qui travaille avec le Docteur Vernier, est proposée comme nouveau membre de l'Amicale.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6 - PLANNING DES SEANCES 2017-2018

Le troisième jeudi de chaque mois

16/11/2017	Dr Le Grix de laSalle
14/12/2017	Dr Yucel
18/01/2018	Dr Sebbag
15/02/2018	Dr Bonfils
15/03/2018	Dr Dambor
12/04/2018	Dr Wery
17/05/2018	Dr Laborne
21/06/2018	Dr Tran
20/09/2018	Assemblée Générale

7 - ELECTIONS DU BUREAU

Président :

Candidat à l'élection : Philippe Laborne

Admission à l'unanimité

Trésorier :

Candidat Dr Sebbag

Admission à l'unanimité

Secrétaire : Dr Bonfils à l'unanimité

Le Docteur Claude Piriou est nommé Président d'Honneur de l'Amicale Caneum

La séance est levée à 23h00